



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Lille, le 4 mars 2019

Dossier de presse

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES 2019 : UNE SEMAINE DE MOBILISATION EN HAUTS-DE-FRANCE

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, rappelle les engagements de l'État en faveur des droits des femmes et de l'égalité et mobilise l'ensemble des services de l'État afin de promouvoir des actions innovantes, notamment la direction régionale des droits des femmes et de l'égalité (DRDFE).

Le préfet souligne les véritables progrès en matière d'égalité et de mixité professionnelle ces dernières années et appelle les acteurs régionaux à rester mobilisés : pouvoirs publics, employeur.se.s, partenaires sociaux, associations, familles, dans le cadre de la grande cause nationale du quinquennat, car les inégalités perdurent encore sous de multiples formes.

Sous l'impulsion de la DRDFE, de nombreuses actions sont prévues dans toute la région la semaine du 8 mars afin de défendre les droits des femmes et promouvoir la culture de l'égalité partout.

Retrouvez toutes les actions en région Hauts-de-France sur la carte interactive sur le site [du secrétariat d'Etat chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations](#).

Vous êtes cordialement invité-e aux manifestations organisées dans la métropole lilloise (programme en annexe).

Merci de bien vouloir confirmer votre présence, en précisant la séquence à laquelle vous souhaitez participer, auprès du service régional de la communication interministérielle au 03 20 30 52 50 ou par mail : pref-communication@nord.gouv.fr

Sommaire

Une semaine de mobilisation régionale autour du 8 mars	p. 2
L'État agit pour les droits des femmes et l'égalité femmes/hommes	p. 4
• Pour l'égalité éducative, politique et associative	p. 4
• Contre la précarité des mères isolées et des familles monoparentales	p. 5
• une organisation institutionnelle dédiée	p. 5

UNE SEMAINE DE MOBILISATION RÉGIONALE AUTOUR DU 8 MARS

DANS L' AISNE

- *Vendredi 8 mars, à 14h30, à l'Hôtel de ville de Saint Quentin, rencontre pour accompagner les entreprises sur les accords égalité femmes-hommes*

Réunion de représentant.e.s syndicaux et d'entreprises de plus de 50 salarié.e.s autour des **obligations en termes d'égalité professionnelle**, en présence de la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité, Nadine Lombardi.

DANS LE NORD

- *Lundi 4 mars, après-midi, Simplon Roubaix, 33 Boulevard du Général Leclerc à Roubaix : inauguration du cycle de formation les « #Hackeuses »*

Organisée par l'entreprise sociale et solidaire Simplon, en présence de la directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité, Caroline Plesnage, marraine de la promotion 2019. Cette rencontre marque le début du programme de formation « #Hackeuses », réservé aux femmes pour les initier aux métiers techniques du numérique à des fins de **mixité professionnelle**.

- *Mardi 5 mars, de 9h à 10h, lycée Jean Moulin à Roubaix : rencontre avec les jeunes de seconde*

En présence du préfet délégué pour l'égalité des chances, Daniel Barnier, une journée de **sensibilisation sur l'égalité filles-garçons** (stands d'associations, interventions...) auprès de huit classes de seconde.

- *Mercredi 6 mars, à 17h30, Auberge de jeunesse, 235 boulevard Painlevé à Lille : « Little Big Women », rencontre en avant première de la journée des droits des femmes »*

Organisée par l'association Little Big Women pour débattre sur la **place des femmes dans la reprise-crédation d'activités et sur le mentorat de reprise**, en présence du directeur régional délégué aux droits des femmes et à l'égalité, Yann Derlyn, et des femmes ayant repris une entreprise ainsi que de nombreux partenaires.

- *Jeudi 7 mars, à 9h00 en préfecture du Nord à Lille et en préfecture de la Somme à Amiens : Les femmes en Hauts-de-France*

Conférence de presse sur les inégalités entre les femmes et les hommes en région des Hauts-de-France, dans les domaines de l'Education nationale, de la vie politique et de la vie publique et associative.

La promotion pour l'égalité réelle entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes, doit se faire dans toutes les étapes de la vie : de la sphère éducative à la sphère professionnelle. Mais, dans notre région, comme ailleurs, les inégalités entre les femmes et les hommes persistent comme le montrent trois études récentes menées par :

- L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) sur le thème « Femmes et politiques »,
- Les rectorats d'Amiens et de Lille sur l'« Égalité entre filles et garçons dans la sphère éducative »,
- Le Mouvement associatif (LMA) et le Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) Hauts-de-France sur « La place des femmes dans l'engagement associatif ».

En présence de :

- Cécile Dindar, secrétaire générale pour les affaires régionales auprès du préfet de région,
- Jean-Christophe Fanouillet, directeur régional de l'Insee Hauts-de-France,
- Sandrine Benafquir, conseillère technique établissements et vie scolaire, représentant les rectrices des académies de Lille et d'Amiens,
- Florence Domange, présidente de LMA et vice-présidente du Ceser en charge de la thématique « Place des femmes et vie associative ».

- Jeudi 7 mars, de 14h à 16h, à la CAF du Nord, 82 rue Brûle Maison à Lille : conférence inversée

En présence du préfet délégué pour l'égalité des chances, Daniel Barnier, des **témoignages de mères isolées et de familles monoparentales** auprès des forces vives et des décideurs du département pour des propositions concrètes et des réponses adaptées.

- Vendredi 8 mars, de 14h à 15h, Caserne Vandamme à Lille : Journée défense et citoyenneté

Intervention sur la **thématique « stéréotypes et inégalités entre les femmes et les hommes »** pour sensibiliser les jeunes, en présence de la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité, Nathalie Thibaut.

- Vendredi 8 mars, de 17h30 à 22h, La ferme d'en haut à Villeneuve d'Ascq : Les droits des femmes

Présentation de deux expositions sur le thème de **la charge mentale et des violences conjugales dans le cinéma**, en présence du préfet délégué pour l'égalité des chances, Daniel Barnier.

Avec les interventions de la présidente de l'association Louise Michel sur les **aspects historiques et juridiques des violences faites aux femmes** et du collègue Camille Claudel sur le thème **« Femmes de paix »**.

Avec une pièce de théâtre sur le **sexisme** présentée par le lycée Raymond Queneau, des ateliers de théâtre forum animés par la compagnie Top !, et avec le théâtre de l'Opprimés sur **« Le sexisme et les violences sexuelles au travail. La charge mentale. »**

Pot de clôture dînatoire, offert par la ville et réalisé par les jeunes du centre social Flers-Sart.

DANS L'OISE

- Vendredi 8 mars, de 9h à 12h30, au lycée François Truffaut à Beauvais, rencontre autour de l'entrepreneuriat et de l'égalité

Animée par « initiative Somme France active Picardie » et organisée par la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité, Nathalie Hassini, en partenariat avec l'Education Nationale avec un débat sur les **représentations et stéréotypes liés à la création d'entreprise**, autour d'une cinquantaine de lycéen.ne.s et des femmes créatrices d'entreprises.

DANS LE PAS-DE-CALAIS

- Vendredi 8 mars, à 10h30, à l'Hôtel communautaire de Béthune : inauguration d'« Egalité FH62 », plateforme numérique relative à l'égalité femmes-hommes dans les quartiers prioritaires

Par le préfet du Pas-de-Calais, Fabien Sudry, en présence de la directrice régionale et de la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité, Caroline Plesnage et Virginie Hoffman ainsi que des collectivités partenaires.

- Vendredi 8 mars, à 14h, à l'agence Pôle Emploi d'Hénin-Beaumont : lancement des actions en faveur de l'insertion professionnelle des femmes dans le bassin minier

Présentation de la 1ère action inter-agences de Pôle emploi pour **l'insertion professionnelle des femmes du bassin minier** avec des tables rondes sur la thématique de la **mixité dans l'emploi**.

DANS LA SOMME

- Jeudi 7 mars, à 14h30, salle André Chauvin, rue Jean Catelas à Saleux, rencontre entre des femmes maires et Myriam Garcia, secrétaire générale de la préfecture de la Somme et sous-préfète de l'arrondissement d'Amiens

Valorisation de **parcours et d'actions de femmes maires**, partage d'expériences et débat : comment concilier vie publique, vie professionnelle et vie personnelle ? L'égalité entre les femmes et les hommes exerçant des mandats d'élu.e est-elle aujourd'hui acquise ?

- Vendredi 8 mars, horaires à déterminer, rencontre à l'Institut de recherche et d'enseignement appliqués aux Métiers (IREAM), 33 rue de Québec à Amiens, avec la préfète de la Somme, Muriel Nguyen

Echanges avec des jeunes femmes en formation autour des métiers traditionnellement masculin/

L'ÉTAT AGIT POUR LES DROITS DES FEMMES ET L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

Alors que des progrès en matière d'égalité entre les hommes et les femmes sont observés ces dernières années, dans la pratique, de nombreuses inégalités persistent. Si l'égalité de droit est actée, l'égalité réelle entre les hommes et les femmes peine à se concrétiser dans les faits et reste au cœur des enjeux des différentes politiques publiques tant économiques que sociales.

Dans la région Hauts-de-France, les indicateurs sociaux accentuent les questions relatives aux droits des femmes. En raison de son fort taux de pauvreté (17,45 % contre 14,3 % en France métropolitaine), en particulier une pauvreté dite « *de famille* », **la région nécessite d'autant plus de soutien qu'elle est jeune et encore fortement marquée par la ruralité**. La question de la mobilité et du maillage des territoires est un véritable enjeu pour l'accès à l'emploi des femmes en particulier.

Le 25 novembre 2017, lors de la journée dédiée à l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le président de la République a déclaré l'égalité entre les femmes et les hommes « **grande cause nationale** » du quinquennat. Les trois piliers des premières mesures gouvernementales portent sur la lutte contre les violences sexuelles et sexistes :

- l'éducation ;
- l'accompagnement des victimes ;
- le renforcement de l'arsenal répressif.

Les actions menées s'inscrivent dans le cadre d'un **plan quinquennal de lutte contre les violences sexuelles et sexistes**, dans lequel tous les ministères seront impliqués.

Pour l'égalité éducative, politique et associative

Aujourd'hui en France, le contexte politique et juridique est favorable à l'égalité femmes-hommes, néanmoins les inégalités entre les sexes persistent dans toutes les étapes de la vie.

Dans la sphère éducative, les filles sont plus longtemps scolarisées que les garçons et ont un meilleur niveau de réussite au baccalauréat. Elles sont également davantage présentes dans le parcours universitaire et dans les grandes écoles qu'auparavant. Néanmoins, les femmes continuent de s'insérer moins rapidement sur le marché du travail que les hommes et demeurent cantonnées à des domaines d'activités considérés comme féminins. La persistance des stéréotypes de genre est donc un véritable frein au développement personnel et professionnel des femmes qui se limitent elles-mêmes dans leur choix de carrière.

Dans la sphère politique aussi les femmes continuent d'être moins présentes et moins représentées. Depuis la loi du 6 juin 2000 tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives, la contrainte paritaire s'établit et favorise une évolution positive. Néanmoins, dès lors que la parité n'est pas une obligation légale, les hommes demeurent fortement majoritaires. C'est notamment le cas dans les intercommunalités, institutions majeures dans la vie politique locale. Par ailleurs, les femmes ont rarement accès aux postes d'exécutifs et à responsabilités et restent, là encore, assignées aux domaines considérés comme féminins : petite enfance, santé, social ...

Dans le domaine associatif aussi les inégalités perdurent. En effet, près de 80 000 associations sont en activité en Hauts-de-France, mobilisant près d'un million de bénévoles à l'année et 400 000 personnes investies de façon régulière (au moins une fois par semaine). La vie associative représente également une force économique puisqu'elle emploie plus de 170 000 salarié-e-s, soit 11 % du total de l'emploi privé en région. Au niveau national, aujourd'hui 51 % des bénévoles sont des femmes mais les présidences sont encore occupées à 60 % par des hommes.

Il est donc primordial de continuer à œuvrer pour l'égalité femmes-hommes en soutenant et en faisant connaître toutes les actions initiées en ce sens par l'État, les collectivités territoriales et les associations.

Contre la précarité des mères isolées et des familles monoparentales

En Hauts-de-France, 23 % des familles sont monoparentales et parmi elles 84 % des parents en charge sont des femmes. De plus, les mères isolées sont nettement plus touchées par la précarité économique du fait d'un accès plus difficile à l'emploi (selon l'Insee, 22 % des mères isolées sont au chômage contre 8 % des mères vivant en couple).

Dans le cadre du Grand débat national, une thématique est récemment apparue : la **précarité des mères isolées et des familles monoparentales**.

Face à la multiplication des témoignages - provenant notamment du mouvement des « femmes gilets jaunes » - la secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations a fait de l'amélioration du quotidien de ces femmes une priorité. Elle a donc souhaité, dans tous les départements, une conférence inversée sur le thème « mères isolées et familles monoparentales ». L'objectif : donner la parole à des citoyennes pour témoigner de leur vécu quotidien et émettre des propositions devant les forces vives et les décideurs du département qui disposeront des éléments nécessaires en vue de réponses adaptées.

Ainsi, en région Hauts-de-France, quatre conférences inversées sont organisées le 7 mars 2019.

Dans le Nord, de 14h à 16h, à la CAF du Nord, 82 rue Brûle Maison à Lille, organisée par la DRDFE et la DDFE en partenariat avec la CAF du Nord et en présence de du préfet délégué pour l'égalité des chances, Daniel Barnier.

Dans le Pas-de-Calais, de 9h30 à 11h30, au centre social cœur de ville, rue du 8 mai 1945 à Liévin, organisée par l'association « femmes en avant » avec l'appui de la DDFE pour aborder les problématiques suivantes : monoparentalité et regard des autres, monoparentalité et parentalité, monoparentalité et précarité, monoparentalité et conciliation des temps de vie, monoparentalité, couple, sexualité et violences.

Dans l'Oise, de 10h à 12h, à la mairie de Noyon, organisé avec l'appui de la DDFE, en partenariat avec le centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) et les associations AMI et France victimes 60.

Dans l'Aisne, à 18h30, en salle Erignac à la préfecture de l'Aisne, organisée par la DDFE.

Une organisation institutionnelle dédiée

Par son organisation, l'État a renforcé, tant au niveau national que territorial (régional et départemental), le pilotage, l'impulsion, l'animation et la coordination de la politique de l'égalité entre les femmes et les hommes.

À l'échelle nationale

Marlène Schiappa, secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes prépare, anime et coordonne le travail gouvernemental en matière de parité et d'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi qu'en matière de lutte contre la haine envers les personnes lesbiennes, gays, bi et trans. Le secrétariat d'État est directement rattaché auprès du Premier ministre et s'appuie sur le service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes de la direction générale de la cohésion sociale (DGCS). La DGCS anime le réseau déconcentré des directions régionales (DRDFE) et des délégations départementales aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes.

A l'échelle régionale

Sous l'autorité du préfet, la DRDFE travaille avec l'ensemble des partenaires institutionnels, économiques et associatifs pour faire avancer la notion d'égalité entre les femmes et les hommes. Elle joue ainsi un rôle de premier plan afin de décliner la politique interministérielle en actions et partenariats adaptés aux spécificités du territoire.

Sa mission s'articule autour de quatre axes :

- promouvoir l'égalité professionnelle par l'accès ou le retour à l'emploi, la mixité des emplois et la diversification des choix d'orientation scolaire des jeunes filles, l'égalité professionnelle et salariale au sein des entreprises, et l'appui à la création d'entreprise,
- faciliter l'accès des femmes à l'information sur leurs droits personnels et sociaux, et promouvoir l'éducation au respect et à la mixité,
- lutter contre les atteintes à la dignité des personnes et contre l'ensemble des violences faites aux femmes,
- sensibiliser et mobiliser l'ensemble des partenaires à la nécessaire articulation entre parentalité et emploi, développer des moyens permettant la conciliation des temps. Encourager l'accès des femmes à la vie culturelle, sportive et associative,
- favoriser l'accès des femmes aux responsabilités dans la vie politique, économique et associative, notamment l'égal accès aux mandats électoraux et promouvoir leurs places aux postes décisionnels.

Elle soutient la dynamique associative, en particulier les actions des CIDFF de la région ainsi que celles de nombreuses associations qui œuvrent pour l'égalité ou contre les violences. Par exemple, elle encourage la création d'entreprise ou l'accès des femmes à la culture et au sport.

De plus, elle favorise un égal accès des femmes aux responsabilités dans la vie politique, économique et associative notamment en soutenant les actions de formation et de sensibilisation.

À l'échelle départementale

Les déléguées départementales aux droits des femmes et à l'égalité (DDFE) agissent au plus près des territoires pour relayer la politique nationale. Elles sont notamment en charge des questions de lutte contre les violences faites aux femmes mais aussi d'intégration de l'égalité dans tous les « contrats de ville » (quartiers prioritaires de la politique de la ville). Elles encouragent aussi la pratique sportive des femmes et des filles et participent à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans les transports en commun.

Retrouvez l'ensemble des coordonnées sur le site [hauts-de-france.gouv.fr](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/hauts-de-france/Region-et-institutions/Organisation-administrative-de-la-region/Les-services-de-l-Etat-en-region/La-DRDFE/La-DRDFE-Hauts-de-France) : <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/hauts-de-france/Region-et-institutions/Organisation-administrative-de-la-region/Les-services-de-l-Etat-en-region/La-DRDFE/La-DRDFE-Hauts-de-France>